

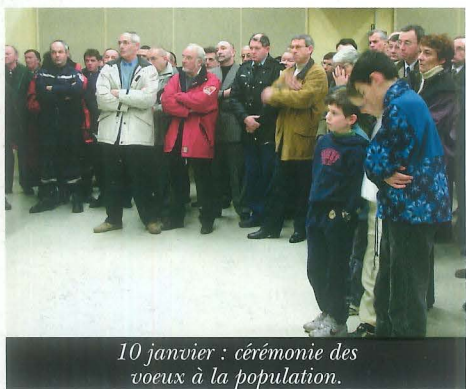
CHARTRES
DE BRETAGNE

Le Chartrain

www.ville-chartresdebretagne.fr

Mars 2003

retour sur imAGES



10 janvier : cérémonie des vœux à la population.



24 janvier : accueil des nouveaux Chartrains, en Mairie.



26 janvier : le repas des aînés à l'Espace Brocéliande.



8 février : compétition départementale de gymnastique sportive.

Tranches de vie mon "village" chartrain des années 60

Nous parlons d'un temps que les moins de 30 ans ne peuvent pas connaître... De 1960 à 1970, Chartres de Bretagne vit une véritable métamorphose économique, géographique et démographique. La population quintuple de 1962 à 1995, passant de 1315 à 6530. L'arrivée de Citroën, la régression du secteur primaire, la mutation progressive du commerce... autant de facteurs qui amorcent la transformation d'un village rural en véritable ville. Agriculteurs, commerçants ou employés de l'usine automobile, nous avons rencontré ces Chartrains, aujourd'hui retraités, qui ont vécu la commune dans les années 60 ; ils nous racontent leurs souvenirs de cette époque de transition.



Fin des années 60, la rue Nationale vue du ciel.

La passion de la terre...

Autour d'un petit café, Joseph se souvient de son enfance au Chesnot, près de Lormandière, dans l'exploitation agricole familiale : "Mes parents ont pris la ferme en 1924, après y avoir été ouvrier agricole, je l'ai reprise avec mon épouse". En 1959 Joseph et Marcelle DESCLOS se lancent donc dans l'aventure ; on comptait alors près de 35 exploitations laitières contre 5 aujourd'hui.

"Quand j'ai commencé, j'étais un des seuls du coin à avoir un petit tracteur. Avant l'arrivée de la première moissonneuse, les fermiers du secteur travaillaient ensemble, s'entraidaient dans une ambiance chaleureuse" raconte Joseph. Le dernier jour des battages, la fête de "la parbatte" était l'occasion d'un grand festin suivi de danses et de chants au son de l'accordéon... de bien jolis souvenirs pour ce couple très attaché à sa terre et son village. Quand Joseph et Marcelle se souviennent du temps jadis, ils évoquent : "Tout le monde se connaissait dans le bourg, il y avait évidemment plus de commerces mais également des professions disparues comme le bourrelier ou le maréchal ferrant." Au fil des ans, les DESCLOS ont vu leur "village" évoluer, s'urbaniser mais l'entente cordiale entre les habitants a demeuré.



En 1944, scène de battages.



En 1944, confection de "moutons" de paille.

Le temps des petits commerces de proximité...

Nombreux sont les Chartrains qui se souviennent de l'épicerie LECHAUX. Au 48 de l'ancienne rue Nationale, un jeune couple arrivé de Talensac reprend la petite boutique d'alimentation générale en 1954 (aujourd'hui emplacement du Fournil de François). "Mercerie, vêtements, fruits et légumes, lessive... on faisait de tout." racontent Denise et Alexandre. Avec seulement 12 m² au début, ils agrandissent leur local en 1960 pour le transformer en superette libre-service. En 1974, ils créent un second magasin dans le nouveau centre commercial. Témoins des évolutions du commerce, ils évoquent en riant leur première caisse enregistreuse en 1962 et le passage des balances à poids au système électronique.

De 6h30 à 20h, la vie des LECHAUX est alors rythmée par les allers et venues des clients. "Notre porte était ouverte quelque soit le temps ! L'ambiance était conviviale, tout le monde se connaissait, c'était une vie de village !" raconte Denise. Elle se souvient, parfois avec nostalgie : "Au moment des animations communales, on sortait des bancs sur le trottoir, on vendait des gâteaux et tout le monde faisait la fête dans la rue."



Rue Nationale, les Galeries Chartraines.

Parallèlement au magasin, Alexandre démarre une activité de livraison en 1957. Avec son camion, il "battait la campagne" pour fournir les écoles, l'armée et les particuliers mais également pour "ramasser" les œufs, le lait, le beurre chez les agriculteurs :



Alexandre en tournée.

"Je partais à l'aube et c'était un véritable plaisir de rendre visite à des amis chez qui un petit café voire un repas m'attendait ! Cette activité, aujourd'hui disparue, générait une solidarité avec des Chartrains parfois isolés. "Mon camion faisait partie du paysage, on le connaissait comme le loup blanc !" En 1976, ils descendent le rideau de fer rue Nationale puis en 1981, ils cessent toute activité professionnelle en fermant le magasin du Centre Commercial.

Suite en page 2

SOMMAIRE



Vivre à Chartres

- Le Village de la Métairie
- Amicale Philatélique Chartreuse
- Tranches de vies (suite)



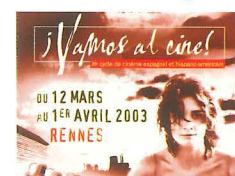
Infos municipales

- Edito
- Conseil Municipal du 27 janvier
- Expression de la majorité



Infos municipales

- Environnement
- Personnel communal
- Expression de l'opposition



Culture

- Bibliothèque l'Îlomo
- Info net
- Festival i Vamos al cine !



Chartres en couleurs

- Club Informatique Chartrain
- Hélios et Téria

Vie économique Le Village de la Métairie

Avec l'arrivée de l'usine Citroën en 1959, la commune de Chartres de Bretagne a connu une accélération économique dans les années 60-70. Progressivement, de nombreuses entreprises de proximité, du couvreur à l'électricien se sont implantées. Aujourd'hui, des pôles économiques prospèrent dans les communes pour accueillir compétences et savoir-faire sur des zones visibles et facilement accessibles.

Au nord ouest de Chartres, dans le cadre du projet urbain, le secteur situé entre le nouveau tracé de la RD 44 et la voie actuelle est destiné à l'accueil d'artisans. A l'initiative de la municipalité, plusieurs réunions d'information rassemblant les entrepreneurs locaux ont été organisées début 2002. L'objectif était de valoriser le tissu économique chartrain et maintenir des services aux habitants. La volonté municipale a été de réaliser une opération de



Projet du cabinet IXOS pour le village d'entreprise.

partenariat économique local dans un but non spéculatif en cédant, au prix de revient, des terrains communaux ou acquis auprès de Rennes Métropole. Une synergie s'est ainsi opérée entre les entrepreneurs et la municipalité pour favoriser, sur le sol chartrain l'expansion d'activités existantes.

Le Cabinet d'études IXOS est alors chargé par la ville de définir les conditions dans lesquelles un projet de zone d'activités pourrait être envisagé sur ce secteur : pré-étude d'aménagement, étude de faisabilité, esquisses, vues en plans et façades, dépôt de permis de construire. L'attrait exceptionnel des terrains, la volonté d'être

regroupé dans une zone parfaitement desservie par les différentes voies d'accès routiers et la potentialité d'un parking de proximité ont amené de nombreux artisans à s'intéresser au projet. Finalement, neuf entrepreneurs (voir encadré ci-dessous) se sont engagés. Si la municipalité a impulsé le

ATELIER DU PLESSIS (Vern sur Seiche) Menuiserie, ébénisterie.
CHEVALEYRE (Chartres de Bretagne) Cloisons, plafonds, isolation phonique, thermique.
DANJOU (Chartres de Bretagne) Décoration d'intérieur, traitement de façades.
ESPACE GREEN (Bruz) Négoce pour espaces verts.
GUISNE (Rennes) Cuisines.

projet et a porté les études, la réalisation se fera par le groupement des neuf artisans qui ont mis en place une structure juridique : une société civile d'attribution. Les entreprises deviennent ainsi propriétaires du terrain selon l'acquisition de parts proportionnelles à leur investissement. Le projet architectural proposé représente un long bâtiment moderne, réalisé dans le respect esthétique et environnemental du site. Les coups de pioches débiteront fin mars et les entreprises devraient pouvoir investir leurs nouveaux locaux à l'aube 2004.

HUMIPROTEC (Chartres de Bretagne) Etanchéité par injection.
PARDO (Chartres de Bretagne) Electricité générale.
SALSILLI (Bruz) Moto, cycles.
TROIMECA (Chartres de Bretagne) Tournage, fraisage mécanique de précision.

Amicale Philatélique Chartraine Avis aux photographes amateurs !



Flamme chartraine de 1987.

Peut-être le savez-vous déjà, le courrier au départ de Chartres de Bretagne sera prochainement regroupé dans un centre de tri important où s'effectuera l'oblitération des enveloppes timbrées. Le

bureau local de La Poste ne pratiquera plus cette opération et la flamme actuelle disparaîtra des lettres. Depuis 1984 ce tampon d'oblitération accompagnait le timbre symbolisant un lieu, une tradition ou un évènement propre à la commune de Chartres.

En vue de remplacer cet emblème local, La Poste propose de participer à la création d'enveloppes dites "prêtes à poster", illustrées d'une photographie repré-

sentant une caractéristique de Chartres. L'organisation d'un concours est ainsi confiée à l'Amicale Philatélique. L'association lance un appel à tous les Chartrains et aux adhérents de l'Amicale.

Bâtiments, scènes de vie, paysages urbains ou naturels... armés de votre appareil, vous avez "carte blanche" pour flasher la ville sous tous ses angles. Les photos, format 13x19 devront être adressées pour

le 15 mai à l'attention du Président de l'Amicale, Daniel CHATEL - 28 rue de Fénidan - 35131 Chartres de Bretagne, accompagnées des coordonnées du candidat et en précisant la situation géographique et la nature du cliché. Un jury effectuera un classement. Les auteurs des trois meilleurs clichés seront récompensés. Le règlement du concours est disponible en Mairie. Contact : Daniel Chatel au 02 99 41 20 08.

Tranches de vies (suite de la page Une)

Les pionniers de Citroën...

1958, Chartres de Bretagne s'appête à accueillir l'usine Citroën. C'est l'effervescence du fait de l'enjeu que cette implantation représente tant sur le plan économique qu'humain. Début 1959, les bulldozers commencent à défricher : 3000 arbres, 15 km de haies supprimés, plus de 500 000 m³ de terre déplacés. René THEBAULT, tout juste sorti de l'école, intègre la Janais en septembre 1960 comme électricien : "On travaillait sur du petit matériel au lycée et je me suis retrouvé devant d'énormes machines à câbler !"



A Citroën en 1959, un élevage de moutons (près de 350 têtes) entretient les sites de stockage.

Rennais à l'époque, René n'entrevoit Chartres de Bretagne qu'au travers de son travail : "Je garde d'excellents souvenirs de mes débuts, on arrivait le matin avec nos gamelles, l'ambiance était conviviale presque familiale". Il se rappelle en souriant du passage du Général de Gaulle le 10 septembre 1960 : "Tout était

prêt et au moment de la démonstration il y a eu une coupure de courant !"

C'est un peu plus tard, en 1968, qu'il décide, avec difficultés, son épouse Renée de s'installer sur la commune "Je ne voulais pas quitter Rennes" raconte-t-elle "Chartres était toute petite et très rurale à l'époque". Ils aménagent finale-

ment dans "les petites maisons de la Marionnaise" réservées au personnel de l'usine. Au contact des nombreux voisins et des parents d'élèves, Renée prend progressivement ses repères et déclare aujourd'hui : "Pour rien au monde je ne quitterais ma commune, nous avons de nombreux amis et surtout beaucoup de merveilleux souvenirs !"

"Brioche de l'amitié"

Quatre associations de personnes handicapées lancent la 7^e édition de cette opération départementale de solidarité. Du 10 au 16 mars, des bénévoles proposeront des brioches (300 g : 4 euros) devant les centres commerciaux, sur les marchés ou à domicile. En achetant ces brioches, vous soutenez concrètement ces associations qui oeuvrent pour améliorer le quotidien des handicapés.

Point Accueil Emploi

Partenaire de l'ANPE, le PAE informe et conseille sur les recherches d'emploi et/ou de formation.

L'action du mois : le Centre d'Information des Femmes animera les 18 et 25 mars un pré-bilan professionnel. Cet atelier est destiné aux femmes qui n'ont jamais travaillé ou arrêté de travailler pour élever leurs enfants et qui souhaitent reprendre une activité professionnelle. Les objectifs sont : informer les femmes sur les métiers qui existent, les lieux ressources, les formations ; formuler un parcours de formation ; proposer les actions les plus adaptées en fonction des situations de chacune.

Renseignements et inscriptions au PAE : 1, rue Mme de Janzé, Chartres de Bretagne 02 99 41 33 34. Ouvert les lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h.

Impôt sur le revenu 2002

Des agents des services fiscaux d'Ille-et-Vilaine assureront une permanence en Mairie de Chartres de Bretagne pour vous aider à établir votre déclaration 2002 : jeudi 13 mars de 9h à 12h et jeudi 20 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Journée "Portes Ouvertes"

Tous les Chartrains sont invités à visiter l'usine SCHNEIDER ELECTRIC S.E.T.B.T (Systèmes Equipements Tableaux Basse Tension) le samedi 29 mars de 10h à 16h - 13, boulevard Joseph Maréchal (face à l'Espace Brocéliande).

Collecte des déchets ménagers

Les nouvelles tournées de collecte mises en place impliquent des changements d'horaires pour l'ensemble des secteurs. C'est pourquoi, il est rappelé aux habitants qu'ils doivent sortir leur bac à ordures ménagères la veille au soir du jour de collecte dans la mesure où le ramassage démarre le matin, à partir de 6h. De plus, les bacs doivent être rangés au plus vite pour éviter l'encombrement des trottoirs et de la voie publique.

En ce qui concerne les sacs jaunes destinés aux déchets recyclables, ils sont ramassés à partir de 12h30, le jour de collecte et peuvent donc être déposés le matin même.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Rennes Métropole au 0 800 01 14 31 (numéro vert).

Les principales décisions du Conseil Municipal

27 janvier 2003

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

• Rétrocession d'équipements communs dans le domaine communal : concerne le "Parc de la Chaussairie" construit par Harmony Promotion. Une convention précisant les modalités de cette rétrocession est établie.

FINANCES

• Bilan clôture Z.A.C. centre bourg : ce projet a pris forme le 23 avril 1990 et avait pour but de créer une centralité urbaine.

La Z.A.C. est composée de 948m² pour le commerce de détail, de 700 m² pour des bureaux et de 186 logements (dont 46 locatifs).

Le coût de l'opération a été de 8 015 899, 79 € pour 8 030 929, 73 € de recettes dont la participation communale de 4 632 796,60 €. Bilan approuvé à l'unanimité.

• Village d'entreprise de la Métairie : acquisition de terrains (13 000 m²) auprès

de Rennes Métropole dans le cadre du projet de zone artisanale.

• Contrôle et entretien des poteaux incendie : cet entretien ne fait plus partie de la compétence du SDIS (Service Départemental Incendie Secours). Il est proposé de passer une convention avec la CGE pour cet entretien.

• Cession du terrain et garantie d'emprunt : l'association Cinéma Espérance construira une salle à proximité du Pôle Sud. La commune louera pour un euro symbolique, l'emprise foncière. Ces terrains seront viabilisés par la commune. Elle apportera sa garantie aux emprunts contractés.

Actuellement le projet est évalué à 915 000 € HT. A l'issue de la période d'amortissement du prêt, le bien sera restitué au propriétaire du fonds : la commune. En cas de carence de l'association, il est prévu la restitu-

tion du bien à la commune. Une abstention après délibération.

• Présentation et tarifs des stages et séjours 2003 : poney, arts plastiques, séjour à la ferme, voile, planeur, multisports, oxyjeunes, sports aventure, break-dance.

• Subvention au cyclo-cross du 9 février : 1 685 €.

• Election d'un Adjoint : M. COUDRAY, démissionnaire est remplacé par M. DELOFFRE. Il sera chargé de la Jeunesse et des Sports. M. COUDRAY reste conseiller municipal délégué au Personnel.

• Indemnités de fonction des élus : la loi du 27 février 2002 modifie les règles relatives au régime indemnitaire et à la formation des élus. De nouvelles délégations sont proposées par le Maire. Les conseillers délégués se verront allouer une indemnité. La minorité contestant

le mode de répartition de ce nouveau régime indemnitaire, le vote définitif est reporté au prochain conseil municipal.

PERSONNEL

• Un agent des serres se rendra au conservatoire international des parcs et jardins à Chaumont sur Loire afin d'y recevoir une formation sur l'embellissement par le fleurissement.

• Syndicat Intercommunal de Musique Seiche et Reynel : le rapport annuel précise que sont concernées les communes de St Jacques de la Lande, Noyal-Châtillon et Chartres de Bretagne. Les effectifs sont stables (354 élèves) avec une légère augmentation à Chartres et une baisse des effectifs sur Noyal-Châtillon.

En savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie aux heures d'ouverture.

Information sur...

Les travaux de l'échangeur du secteur de La Croix aux Potiers

Dans le cadre du programme de restructuration des routes départementales, le Conseil Général a décidé d'aménager le giratoire de La Croix aux Potiers (voir *Le Chartrain* de décembre 2001).

Débutés en novembre 2001, les travaux sont interrompus depuis juillet 2002. En effet, l'utilité publique de ce projet a été déclarée, toutefois, le Département n'est pas propriétaire de l'ensemble

des emprises de terrains nécessaires. A l'issue de la procédure d'expropriation en cours (enquête parcellaire complémentaire qui s'est déroulée du 28/10 au 13/11 2002) le Conseil Général deviendra propriétaire des terrains concernés. Compte tenu de ces éléments, les travaux relatifs à cet aménagement routier devraient pouvoir reprendre au cours de l'été 2003.



Les travaux de l'échangeur de la Croix aux Potiers sont suspendus.

Expression de la majorité

Quand la culture est à la fois exigeante et populaire...

« Quatre Coins du Monde » 2003 : 4000 entrées. Au moment où le débat culturel agite Rennes-Métropole à travers le journal *Ouest-France*, ce succès mérite qu'on s'y arrête.

C'est un succès qui est avant tout le fruit de l'investissement prolongé d'une petite association dynamique et derrière elle, celui de plus de 30 bénévoles soutenus par la mobilisation remarquable des personnels du Pôle Sud et de la municipalité.

Il tient surtout à la diversité et à la qualité de la programmation, à la fraternité présente à tous les « coins » du Pôle Sud pendant ces quatre jours.

Favoriser l'accès de tous à la culture, faire le choix de la qualité : deux orientations fortes de notre politique culturelle municipale.

Ainsi, la Bibliothèque l'Ilo, dont la qualité et la diversité des fonds ne cesse de s'améliorer atteint les 2000 inscrits. C'est un taux de lecteurs très supérieur à la moyenne nationale. Nul doute que son futur aménagement nous permettra de faire encore mieux.

Avec la priorité donnée à l'action culturelle en direction des enfants, que ce soit dans le cadre scolaire (accès au Carré d'Art et à la bibliothèque, Ciné-jeunes, intervention musicale...) ou en dehors de ce cadre (programmation « enfants »

du Pôle Sud, Ateliers artistiques, École de Musique...) à des tarifs parmi les plus faibles de l'Agglomération Rennaise, nous voulons être exemplaires dans le choix de la culture pour tous.

A travers les choix effectués pour le Carré d'Art (Biennale de la Céramique, Expositions de photographes reconnus ou à découvrir) ou les efforts de diffusion de l'École Intercommunale de Musique, ou encore le soutien aux associations culturelles locales (spectacles d'Océane ou de Boréale's, concerts de l'Orchestre...), nous participons à l'épanouissement de multiples expressions artistiques.

Enfin, le Pôle Sud, avec une programmation de qualité et

l'effort en faveur de la création artistique (cette année avec *Translave*...) contribue au développement culturel de Chartres et de toute l'Agglomération Rennaise.

Michel AUMIAUX, Georges AVIGNON, Jean Paul BAURIN, Philippe BONNIN, Elie CHEVREL, Jean Louis COUDRAY, Michelle COURTET, Maryvonne DANGE, Fabienne DAUSSY, Marie Noëlle DELANOE, Bertrand DELOFFRE, Guylène DESCHAMPS, Michel DESREZ, Roger GAUTIER, Jean François GOALEC, Armand HERVE, Jean MARTINEZ, Françoise MOISAN, Nathalie NICOLLE, Danielle OFFELMANN, Marie PAYS, Florence POULAIN, Alain ROUXEL, René THOMAS, Sylvie TURBIN.

DEFICIT DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX, DIFFICULTES D'ATTRIBUTION.

L'attribution des logements sociaux fait débat de tout temps. Il n'est pas rare d'entendre parler de favoritisme en la matière... Alors, autant parler du sujet sans détour.

En premier lieu, mon souci est de permettre à chacun de dépasser les interprétations les plus diverses, pour entrer dans la réalité d'une démarche qui se veut la moins subjective possible, et donc la plus objective.

Fin 1995, la Commune de Chartres de Bretagne a été la première de l'Agglomération Rennaise à instaurer un dispositif d'évaluation par points et de classement mathématique des demandes. Six critères ont ainsi été établis sur la base d'un traitement informatique proposé par l'AUDIAR (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Rennaise).

Aujourd'hui, et plus précisément depuis 2000, la gestion des demandes de logements HLM est coordonnée à l'échelle de Rennes Métropole. C'est l'Etat lui-même qui se rendant compte de l'absence d'un minimum d'objectivité dans l'attribution des logements en France a imposé le principe des Conférences Intercommunales du Logement, seules compétentes pour élaborer les règles d'attribution et veiller à leur application.

Autant dire qu'il n'y a pas eu de souci dans la Commune pour respecter cette démarche.

L'attribution des logements est donc strictement réglementée et quiconque peut avoir accès aux dossiers dans le cadre du respect de la loi «informatique et libertés» bien sûr.

A Chartres de Bretagne, le 1^{er} problème c'est d'abord l'insuffisance de logements locatifs à caractère social. En 2001, la Commune comptait 264 logements locatifs HLM pour un parc de 2 653 résidences principales. Fin janvier 2003, la liste d'attente compte 322 personnes ou familles

Selon les critères imposés dans le cadre de la loi «Solidarité et Renouveau Urbain» (S.R.U.) qui dicte le taux de 20 % du parc en logements sociaux, il nous faudrait construire 267 logements pour ne pas avoir à payer la Taxe de Solidarité dont le montant en 2002 a été de 69 000 €...

Dans l'état actuel de notre configuration géographique et de la loi, il nous est impossible d'atteindre cet objectif de construction. Mais au delà de la situation particulière chartreuse, n'oublions jamais que les logements sociaux sont avant tout des logements occupés par nombre de nos aînés à qui la vie n'a pas toujours souri, des jeunes et de toutes ces familles qui contribuent au renouvellement des générations dans la Commune.

En ce mois de mars 2003, la crise économique ne cache plus vraiment son nom et ne pourra qu'aggraver la pression sur l'offre de logements locatifs sociaux à Chartres.

Philippe BONNIN, Maire

Environnement

Comme un arbre dans la ville...

Patrimoine vivant d'une commune, l'arbre remplit plusieurs fonctions écologiques fondamentales : qualité de l'air, régulation de la température, rétention d'eau, limitation des rayons solaires... Son rôle esthétique n'est pas non plus négligeable ; il souligne les perspectives, met en valeur l'architecture, nous rappelle qu'il vit au rythme des saisons à travers ses feuilles, ses fleurs et parfois ses fruits. Primée au Concours des villes fleuries, la commune de Chartres de Bretagne affiche

un paysage urbain où le végétal occupe une place importante. Platanes, peupliers d'Italie, érables planes ou tilleuls, les arbres plantés au cours des dernières décennies se heurtent parfois aujourd'hui aux contraintes citadines. Des risques de chute aux racines envahissantes, en passant par l'inadaptation d'une essence (espèce) sur une zone, obligent parfois l'homme à tailler voire supprimer certaines plantations dangereuses. Les mesures d'abattage, de transplantation et de renou-

vellement des arbres dans une agglomération sont indissociables de l'histoire de celle-ci et des méthodes et techniques d'une époque. A Chartres, tout au long de l'année et plus particulièrement l'hiver, certains arbres sont abattus ou élagués pour préserver la sécurité des riverains. D'autres essences sont replantées. Le bois non cassé (type chêne, peuplier, sapin ou orme), coupé en morceaux de 50 cm de hauteur, est proposé à la vente aux habitants qui le désirent et livré à domicile dans un rayon de 5 km : 90 €

la corde (3 m³) ou 45 € la demie corde (inscriptions en Mairie).

En définitive, la commune s'attache à créer et préserver un patrimoine arboré dans le respect de l'environnement urbain d'aujourd'hui et de demain.



Personnel communal

Trois sourires pour vous accueillir !

Renseignements administratifs, établissements de cartes d'identité ou de passeports, déclarations d'état civil, locations de salles... L'accueil est un lieu stratégique dans une Mairie. Le personnel est confronté à des demandes très diversifiées. Outre la réception physique et téléphonique du public, un lourd travail administratif est réalisé en aval. Depuis plus de 15 ans, les Chartrains se sont habitués au sourire et à la gentillesse de Brigitte BEILLARD à l'accueil. Epaulée au fil des années par différent(e)s collègues, elle travaille dorénavant en étroite collaboration avec Ludivine LARDEUX et Vanessa BILLON, nouvellement recrutées sur la commune. Ludivine, Chavagnaise de 24 ans, s'est forgée une solide



Vanessa Billon, Brigitte Beillard et Ludivine Lardeux vous accueillent.

expérience d'assistante administrative grâce à différentes missions dans les secteurs privés et publics. Intégrée au sein du personnel communal depuis juin 2002, elle souhaite s'investir dans ses nouvelles tâches qu'elle juge : "très diversifiées et enrichissantes". Outre la fonction d'accueil partagée avec ses deux collègues, elle a en charge le suivi du secrétariat

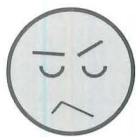
de l'administration générale et des élus. Vanessa BILLON, 20 ans, a effectué, quant à elle, son apprentissage dans les services administratifs de la Mairie de Chartres, de 2000 à 2002. En préparant un Bac Pro Secrétariat avec le CFA de Coëtlogon à Rennes, elle a pris part à toutes les fonctions d'une collectivité, de l'administration générale à la

comptabilité en passant par l'état civil... en intégrant différents services. Vanessa "aime la diversité des tâches, mais il est vrai que les contacts de l'accueil lui plaisent particulièrement". Ces deux années qui se concluent finalement par une intégration lui ont permis de conjuguer connaissances théoriques et réalités du terrain. Outre la gestion des élections et d'une partie de la comptabilité elle partagera avec Ludivine et Brigitte les différentes fonctions d'accueil. Ainsi, du lundi au samedi matin, l'une des trois saura répondre à vos interrogations ou vous accompagner dans vos démarches administratives.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi matin de 10h à 12h (permanence état civil). Tél. 02 99 77 13 00.

Expression de l'opposition

Piscine intercommunale : la dérobade de Rennes-Métropole



Depuis l'annonce de l'étude de faisabilité début 1997, le projet d'une piscine ludique intercommunale a suscité de nombreux débats. Nous avons toujours soutenu cet investissement pour une localisation sur notre commune (Chartres de Bretagne a une piscine depuis plus de deux décennies, fréquentée par une population venant d'un très grand nombre de communes). Nous nous félicitons bien sûr du choix de La Contrie. Alors que le programme vient d'être présenté, il y a une forte présomption, voire une quasi-certitude, pour que Rennes-Métropole n'accompagne pas le

Syndicat Intercommunal dans son financement pour la réalisation d'un équipement dont l'intérêt communautaire de secteur ne peut être contesté. Le surcoût important du Nec (Champs Libres), l'augmentation de 50% du coût par rapport à l'objectif initial pour le futur hôtel d'agglomération et l'évolution inflationniste des frais de fonctionnement de Rennes-Métropole sont les principales explications des problèmes financiers actuels de Rennes-Métropole, qui correspondent plus à "une impasse ou une dérive" qu'à "une déconvenue ou une adaptation". La conséquence de cette situation est un blocage de

toute subvention pour les projets en cours situés hors de la commune centre (Rennes). Pire ! Le prélèvement d'une taxe additionnelle pour tous les ménages a été envisagée. Malgré les 9 millions d'euros (fonds Citroën de la taxe professionnelle) récupérés par Rennes-Métropole, nous devons rester vigilants face à cette éventualité. Avec cette nouvelle recette, nous aurions pu penser que le Président de Rennes-Métropole aurait soutenu financièrement ce projet. Il semblerait que cela ne soit pas le cas. Nous constatons une incapacité à faire respecter le pacte

de la communauté d'agglomération, c'est-à-dire l'acceptation des compétences accrues de Rennes-Métropole avec, en retour, un soutien financier pour des investissements d'intérêt communautaire que les communes périphériques ont à réaliser pour faire face à l'accueil et aux besoins de nouvelles populations. Nous le regrettons vivement, car les contribuables des neuf communes associées dans ce projet, et donc parmi eux les Chartrains, seront très certainement sollicités pour pallier la dérobade de Rennes-Métropole.

Carmen BERTHOIS-SELLIN - Armel CHATEL - Jean-Pierre DAGORN - Bernard QUINTON.

Naissances

- 7 décembre
Azénor LE MENTEC
20, rue Paul Gauguin
- 10 décembre
Léa FURON
6, allée de Taillebois
- 11 décembre
Nathan BASLÉ
10, rue Mozart
- 12 décembre
Thomas GAREL
77, rue de la Poterie
- 17 décembre
Younn BOIN
4, rue Costes et Bellonte
Léo PUJOL
68, avenue du Gal de Gaulle
- 19 décembre
Youen FROGER
32, avenue de la Chaussaire
Sterenn LE HIR
6, allée Paul Cézanne
- 22 décembre
Charlène MARCHAND
6, rue Etienne Lenoir
- 24 décembre
Matéo LAMOUREUX
10, rue Etienne Lenoir
- 26 décembre
Ilona L'HELGOUALC'H
20, impasse des Hébihens
- 30 décembre
Jérémy MUZELLZEC
15, rue Jules Robert
- 5 janvier
Célia FAVREL
2, place René Cassin
- 8 janvier
Alexandre LAUNAY
18, allée de Beethoven
Matthéo SAMSON
30, rue de la Poterie

Mariages

- 11 janvier
Patrick SERRAND
et Lydia BASLE
13 bis, rue de la Poterie
- 1^{er} février
Samuel GUERIN
et Karine HOGHET
5, allée de la Fresnaye
- 15 février
Yannick RUBAUB
1, rue Pierre Ronsard
et Delphine JUBIN
1, rue Xavier Grall
Noyal Châtillon

Décès

- 25 décembre
Marie PELLOIS
Veuve DAUVERGNE
19, rue de la Poterie
- 29 décembre
Georges PHILIPPE
14, rue du Lyonnais
- 11 janvier
Rosalie CHILARD
Veuve VIEL
19, rue de la Poterie
- 21 janvier
Madeleine RUELLAND
Veuve LECHAUX
14, rue de la Forge
- 23 janvier
Emile EON
19, rue de la Poterie

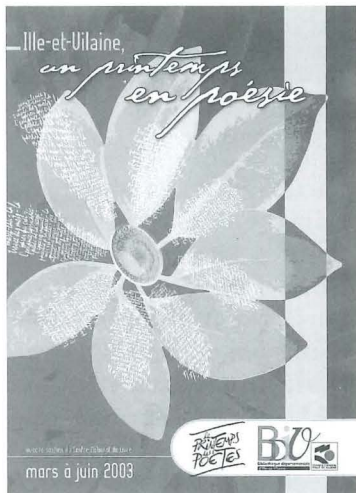
agenda

- Vendredi 7 mars
Don du Sang
Salle Victor Basch de 15h00 à 19h
- Lundi 10 mars
Débat d'orientation budgétaire
Salle du Conseil Municipal à 18h30
- Samedi 22 mars
Concert de Printemps
de l'Orchestre
Salle Jacques Brel du Pôle Sud
à 20h30.
- Lundi 24 mars
Conseil Municipal :
vote du budget
Salle du Conseil Municipal à 18h30
- Jeudi 27 mars
Assemblée Générale
du Cinéma Espérance
Salle Victor Basch à 20h30
- Samedi 29 mars
Assemblée Générale
des Donneurs de Sang
Salle Rabelais à 18h30

Bibliothèque l'Illomo

Fête de la poésie... fête des mots...

Comme tous les ans, le "Printemps des poètes" prend ses quartiers dans tous les lieux culturels français du 10 au 16 mars. Cette année, il s'envolera vers les "Poésies du monde" et mettra en valeur des auteurs étrangers d'hier et aujourd'hui. Vous retrouverez tous les renseignements sur www.printempsdespoetes.com. Parallèlement à cette manifestation nationale, la Bibliothèque Départementale organise, pour la première fois, un grand cycle de sensibilisation à toutes les formes de poésies grand public. Cette manifestation intitulée "Un printemps en poésie" débute en mars et se prolongera jusqu'au mois de juin dans toute l'Ille-et-Vilaine. L'Illomo relaie évidemment l'opération et une plume de mots vous attend tout au



long du mois de mars. En effet, la bibliothèque chartraine organise plusieurs animations pour fêter la poésie :

Samedi 15 à 15 h : "La Malliin"

Sous l'orchestration magistrale de Marilyn DEGRENNE, conceptrice et réalisatrice,

cette animation autour de jeux de mots est une invitation à s'amuser, imaginer, partager, offrir, réfléchir pour petits et grands.

Marilyn mène le jeu transformant le spectateur en acteur... Alors rendez-vous avec les "mikamos", les "nénukai" ou bien les "fagots de mots" et autres "rubanimation"...

Samedi 22 à 15 h : "Les ateliers de l'Illomo"

Animé par Annick JAY-CARRE, l'atelier d'écriture poétique est destiné aux amoureux des mots.

Samedi 29 à 11h30 : "Les mots d'elles"

Moments intimes de poésie créés par Camille KERDELLANT et Alain PHILIPPE. Une poésie contemporaine renouvelée qui s'invente de nouvelles

formes, étonnante par son audace et son inventivité. Paroles libérées, coquines, sensuelles, crues, secrètes parfois, nous font entrer dans la danse des mots. Des femmes disent leur amour, leur passion pratiquant l'art du détournement ou de la parodie. Camille à la lecture des mots, Alain aux percussions, ensemble ils témoignent de la richesse de la poésie féminine aujourd'hui, de son originalité, de sa capacité à inventer sa propre langue, à faire sonner autrement le bruit des mots.

Ces rendez-vous qui ont lieu dans les locaux de la bibliothèque sont gratuits mais nécessitent une inscription préalable auprès de la bibliothèque. 02.99.77.13.22 ou biblio.ilomo@wanadoo.fr

Info Net

Fêtez la Saint Patrick !

La fête de la Saint Patrick a lieu chaque année le 17 mars, et c'est l'occasion pour les Irlandais de célébrer leur Saint Patron. Bière, musique, costumes verts (couleur traditionnelle de l'Irlande) et fleur de trèfle en boutonnière sont les ingrédients incontournables de cette fête qui compte ses

adeptes à travers le monde entier.

De nombreux sites Internet vous permettront d'en apprendre un peu plus :

- www.lafete.net : propose l'histoire détaillée de Saint Patrick, celle de la bière qui coule à flot à cette occasion, ainsi que des recettes de cuisine traditionnelle irlandaise.

- www.stpatricksdays.ie : site officiel des festivités qui

s'étendent sur une semaine complète (en anglais).

- www.aerlingus.com : la compagnie aérienne irlandaise propose des vols aller-retour Paris-Dublin pour petits budgets.

- www.brittany-ferries.fr : si vous préférez... vous trouverez un formulaire pour recevoir gratuitement des brochures touristiques sur l'Irlande et autres îles anglo-saxonnes.

- www.liveireland.com : une chaîne de radio en ligne pour vous mettre dans l'ambiance musicale des pubs. Le site, en anglais, propose également quelques reportages vidéos.

Bon voyage en Irlande !

Ouverture du Cyberespace : mardi de 16h à 19h ; mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 19h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Contact : Sven Wacquet, au 02.99.77.17.50.

ZOOM SUR

Festival "¡Vamos al Cine!"

Grand écran espagnol à Chartres



Découvrir une culture, analyser les comportements et l'évolution d'un personnage, travailler sur une époque sont autant de thèmes exploitables à l'école à partir d'un film.

Fort de ce constat, quelques professeurs rennais de langue hispanique, imaginent la création d'un festival de cinéma espagnol et latino-américain.

Le 1^{er} festival ¡Vamos al cine ! voit le jour en 1996 grâce à la collaboration des Cinémas Colombier à Rennes. Ainsi chaque année, pendant trois semaines de mars, des films en VO sous-titrés sont projetés, en soirée pour le grand public et en journée pour les scolaires et les étudiants. Alors que la première édition comptait 2240 entrées (hors scolaires), l'opération a enregistré plus de 8170 spectateurs en 2001. Au regard de ce succès, les membres de l'association organisatrice ont décidé, en 2003, de délocaliser certaines séances sur une commune de l'agglomération.

Aussi, la 8^e édition prendra ses quartiers à partir du 11 mars à Rennes et pour la première fois, trois séances seront proposées à Chartres de Bretagne au Cinéma Espérance.

Michèle CRUZ, Chartreuse, professeuse d'espagnol et co-organisatrice de l'événement explique cette ouverture : "Il nous semblait important d'étendre le festival aux communes périphériques. Le Pôle Sud est connu pour son ouverture vers les cultures du monde, l'association Cinéma Espérance multiplie les initiatives innovantes en matière de cinéma tout public. Le choix de Chartres de Bretagne s'est imposé de lui-même !"

Les Chartreains pourront, le temps de trois soirées "ciné", mettre le cap sur l'Espagne. Le 24 mars à 20h30, le réalisateur Mateo GIL nous embarquera dans un thriller décapant intitulé "Jeu de rôle" (1999). La séance sera suivie d'une soirée festive ouverte à tous accompagnée de musique traditionnelle et arrosée de sangria. Le lendemain à la même heure,

retour dans le passé en 1938 sur fond de guerre d'Espagne avec le film de Fernando TRUEBA : "La fille de tes rêves" (1998). Entre situations rocambolesques et irruption dramatique du nazisme, cette fresque historique et la comédienne principale Pénélope Cruz, ne vous laisseront pas de glace. Le cycle chartrain se terminera en beauté le 26 mars à 20h30 avec un classique du cinéma espagnol : "Tout sur ma mère" (1999) mélodrame du célèbre Pedro ALMODÓVAR.

Ce 8^e cycle de cinéma espagnol et hispano-américain promet de belles soirées d'évasion à Rennes et à Chartres, amorces, sans doute d'autres délocalisations pour les années futures. Renseignements : Cinéma Espérance au 02 99 77 13 26.

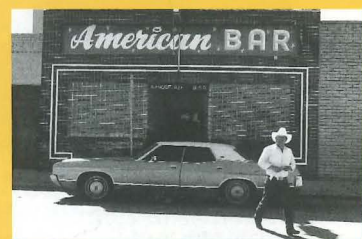
Salle Jacques Brel

• La compagnie La Lune Rousse présente "Le Passeur" (Conte). Vendredi 7 mars à 21h
Tout public à partir de 10 ans
Réservation obligatoire

• Polyphonies des Alpes Méridionales Corou de Berra : "A Capella".
Vendredi 14 mars à 21h.

• Orchestre de Chartres : **Concert de Printemps.**
1^{re} partie : Musique de chambre avec un Octuor et un Quintet issus de l'Orchestre Universitaire.
2^e partie : bouquet musical alliant musique classique, musique originale pour Harmonie et Jazz
Samedi 22 mars à 20h30.

Carré d'Art



• Exposition photographique de Philippe SALAÜN "La route 66".
Du 13 mars au 12 avril.

Saint-Patrick

Les comités de jumelages Chartres de Bretagne - Newcastle West et Pont-Péan - Muine Bheag organisent la Saint-Patrick le samedi 8 mars à l'Espace Beausoleil (site de la Mine) à Pont-Péan.

• 19h30 : repas et chants marins avec le groupe "Cale Seiche" (uniquement sur réservation avec coupon réponse)

• à partir de 21h30 : chants marins et soirée dansante.

Tarifs : Dîner + soirée : 15 € ou 8 € (- de 12 ans). Soirée : 5 €.

Renseignements : Annie

PRUD'HOMME : 02 99 41 16 53 (heures repas) ou Alain MICALARD : 02 99 77 17 48.

Au théâtre en bus

Le TNB et la STAR s'associent et vous emmènent au spectacle en bus. Des formules d'abonnement sont mises en place pour vous faire bénéficier d'un tarif préférentiel et de tous les avantages des abonnés du TNB.

• "La puce à l'oreille" de Georges Feydeau

Judi 20 mars au TNB.
Réservation avant le 10 mars.

• "We must eat our suckers with the wrapper on..." de Robyn Orlin (Afrique du Sud).

Judi 10 avril au TNB.
Réservation avant le 31 mars

Renseignements au 02 99 31 55 33.

Le chiffre du mois

4 078

spectateurs sont venus assister aux différents projections du Festival du Voyage et de l'Aventure : "Aux 4 coins du Monde" les 30 et 31 janvier et 1^{er} et 2 février 2003.

VIE ASSOCIATIVE

Cliquez sur les activités... Du Club Informatique Chartrain



Initiation tout public ici, lors de la journée portes ouvertes le 18 janvier.

Le Club Informatique Chartrain a ouvert ses portes au public le 18 janvier dernier. Cette journée de découverte a permis aux nombreux visiteurs de connaître l'étendue des activités de l'association. Windows, Excel, Word ou encore Publisher, les adhérents peuvent découvrir et approfondir l'utilisation de logiciels de bureautique ou l'utilisation d'Internet et de la messagerie électronique sur PC grâce au concours

d'une quinzaine de bénévoles enthousiastes. Des ateliers plus complexes comme le traitement d'images numériques ou l'installation de logiciels et de périphériques sont également proposés. Au cœur de la vie locale depuis 1994, le Club s'adresse à tous les publics pour une initiation à la micro informatique. Entre les ateliers destinés aux retraités le matin, les jeux en réseaux organisés par les jeunes le mercredi et le

samedi après-midi et les initiations à la généalogie via Internet, les activités de l'association ne cessent de se diversifier au fil des ans pour répondre aux demandes multiples des adhérents. Le club organise deux sessions annuelles, la 1^{ère} d'octobre à février, la 2^{ème} de mars à juin. Les ateliers ont lieu en soirée du lundi au vendredi de 19h à 20h30. Pour des travaux personnels ou pour naviguer sur Internet un accès libre service est possible certains jours avant 19h. Aujourd'hui avec plus de 120 adhérents, le Club doit son succès au dynamisme d'une équipe passionnée d'informatique et désireuse de

Inscriptions : 50 € par session (55 € pour les non Chartrains) donnant droit de fréquenter tous les ateliers selon les places disponibles (salle Paul-Émile Victor au Pôle Sud). Les inscriptions pour la 2^e session (qui débute

le 10 mars) sont encore possibles en téléphonant au secrétariat (06 13 06 10 45).
Contact : micro.chartrain35@wanadoo.fr
Informations : <http://club-informatique-chartrain.cati-asso.com>

ENFANCE JEUNESSE

Hélios et Teria L'Afrique à l'honneur

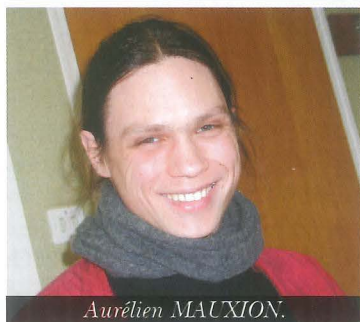
Entre diapos, film, artisanat et danses, une soirée festive sur l'Afrique a rassemblé près de 150 personnes le 18 janvier dernier. L'objectif était, d'une part, de présenter le voyage itinérant d'un jeune Chartrain dans le cadre des Bourses HELIOS, et d'autre part de dresser le bilan du Chantier de Jeunes à Mopti de l'Association TERIA.

La soirée a débuté avec la présentation de 60 diapos sur l'Afrique Noire commentée par Aurélien MAUXION. Ce jeune homme de 21 ans a su allier ses rêves de voyage avec ses études de géographie grâce, en partie, au concours financier d'une bourse HELIOS proposée par la commune de Chartres.

Ainsi, en juillet dernier, sac au dos, quelques adresses en poche, il atterrit à Dakar pour cinq semaines de dépaysement : "Mon itinéraire s'est construit au fil des rencontres. A chaque étape, j'ai été accueilli très chaleureusement dans des familles". Bamako, Gao, Tombouctou puis Mopti (il a travaillé quelques jours sur le Chantier



Démonstration de danses africaines sur fond de percussions.



Aurélien MAUXION.

de Jeunes), Aurélien a parcouru des milliers de kilomètres en train, camion et taxi brousse : "J'ai eu la chance d'accompagner des missions de développement dans des endroits très reculés". Fort de cette expérience et bien décidé à

apporter à sa Maîtrise universitaire une représentation concrète du terrain, il annonçait, lors de la soirée du 18 janvier, son prochain départ pour un périple de 4 mois sur les bords du fleuve Niger. Ce "virus" des voyages touche également les membres de l'association chartraine TERIA. Après le diaporama coloré d'Aurélien, un film documentaire sur le travail accompli par le "Chantier de Jeunes" à l'école de second cycle 1 de Mopti en juillet dernier a été présenté (voir Le Chartrain d'octobre 2002). La construction d'une nouvelle salle et la mise en rayon de

nombreux ouvrages ont relancé la bibliothèque scolaire. Elle est désormais un outil culturel à disposition des élèves, un lieu de rencontres et d'échanges. La projection a été le point de départ d'une soirée festive. Après un apéritif malien mêlant gingembre et baies rouges, chaque participant a pu déguster des mets africains confectionnés sur place : le poisson sauce saka saka, la semoule, les beignets de coco, la banane Plantain... La soirée s'est achevée sur des rythmes de percussions africaines menant tous les participants dans des danses endiablées.

Vie associative

• Cyclotourisme

Pour faire connaître leur randonnée permanente : les Flèches de l'Ouest, dont la réputation a largement dépassé les frontières bretonnes, les cyclos chartrains ont créé un site Internet : perso.wanadoo.fr/fleche.ouest/
Renseignements : JC BESNARD, 63 bd de Strasbourg 35000 Rennes.
Tél 02 99 36 82 99. Pour les demandes de Flèches, s'adresser à J. GOURDIN Le Bas Pâtis 35135 Chantepie. Club de Cyclo Chartrain : Présidente Raymonde HERVE 02 99 41 10 04.

• Cyclo-cross



La 26^e édition s'est déroulée le 10 février dernier au Parc des Loisirs.

- Epreuve Juniors :

1^{er} F. LECORRE.

2^e : W. JUBAN.

Il est à noter la 5^e place de la Championne de Bretagne de la discipline : Françoise CLOUET.

- Epreuve Seniors :

1^{er} S. LOIZEAU.

2^e : M. GUILLARD.

3^e : D. DAMION.

Le 1^{er} vétéran, M. HEDREUX termine à la 7^e place.

• Amicale Œnologique Chartraine

A l'issue de l'Assemblée Générale de l'association, le 14 janvier dernier, plusieurs projets seront réalisés en 2003 : un atelier "dégustation à l'aveugle", un atelier culinaire et un atelier gastronomique chez un restaurateur ainsi qu'un voyage au cœur des vignobles angevins.

Pour tous renseignements, contacter S. BROUILLARD au 02 99 41 36 59 ou par mail : amicaleochartraine@aol.com.

P.I.J.

• Bourses HELIOS

Vous avez entre 15 et 25 ans, le P.I.J. et la commune peuvent vous apporter une aide technique et financière pour réaliser vos projets, en France ou à l'étranger, seul ou à plusieurs.

Renseignements : Isabelle LAUTRAM au P.I.J. - 1, rue Madame de Janzé tél. : 02 99 41 32 04 - Ouvert le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h.

LE CHARTRAIN

Mairie, 35131 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00.

commune.chartres@voila.fr

Directeur de Publication : Philippe Bonnin • Responsable Comité de Rédaction : Georges Avignon • Comité de rédaction : D. Grelier, R. Guéguen • Responsable Service Communication : Paulette Connan • Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines • Maquette : Fabienne Faujour.